

Si les attaques qu'on a portées dernièrement contre le Séminaire n'avaient pu nuire qu'à lui seul, il se serait tû comme par le passé ; mais le but évident est d'atteindre non-seulement le Séminaire, mais encore les autres Communautés Religieuses et les catholiques en général.

La preuve existe : Certains journaux de cette ville n'ont-ils pas annoncé le projet de créer une association de protection de la population protestante, et contre qui ? contre les catholiques : et cela à propos d'une question purement judiciaire, d'une usurpation de droits de propriété, jugée et condamnée par la Cour Supérieure dans le mois d'Octobre dernier. Depuis lors, on a usé de tous les stratagèmes pour en faire une question religieuse en l'entourant d'avancés faux et erronés qui ont fini par émouvoir vivement l'opinion publique.

On a vu avec regret des citoyens respectables d'ailleurs, des ministres protestants même, mettre ces erreurs sous forme de résolutions, dans une assemblée publique tenue à Montréal, et où des discours plus ou moins excitants, des erreurs palpables formulées, pour ne pas dire davantage, avec la plus-regrettable indiscretion, ont tendu à soulever les esprits contre les catholiques.

Il est pénible de le dire, mais il semble qu'on n'eût pu mieux faire si on eût voulu pousser à une guerre civile et religieuse.

Devant de pareils faits, le Séminaire a pensé que le bien public, l'harmonie et l'entente cordiale qu'il est si important de voir régner parmi les différentes dénominations religieuses de ce pays, exigeaient de lui qu'il élevât la voix, contrairement à ses habitudes, et qu'il donnât un récit fidèle et une explication exacte des faits passés à Oka dans ces dernières années, faits que quelques feuilles n'ont cessé de reproduire sous un jour faux et en les dénaturant

Ce petit travail établi dans un 1er. chapitre, les droits incontestables du Séminaire sur la Seigneurie du Lac des Deux Montagnes, droits trop peu connus peut-être jusqu'à présent,